

ATTESTATION DE CONGÉ PRINCIPAL

Pour les séjours qui se sont déroulés en dehors de la période courante de juin à octobre

JE SOUS-SIGNÉ,

N° CONFÉDÉRAL :

DATE D'ADHÉSION : / /

IDENTITÉ SOCIÉTÉ :

NOM DU REPRÉSENTANT
DE LA SCOP OU LA SCIC

ATTESTE QUE MADAME, MONSIEUR

NOM :

PRÉNOM :

SALARIÉ DE LA SCOP DEPUIS LE / /

A PRIS SON CONGÉ PRINCIPAL DU / / AU / /

(minimum 15 jours calendaires soit 10 jours ouvrés)

DÉBUT DU CONGÉ

/ /

FIN DU CONGÉ

/ /

Bon pour valoir ce que de droit.

(Attribution de la prestation « Voyage coopérateur »)

La production de cette attestation
est obligatoire

FAIT À

LE / /

SIGNATURE DU REPRÉSENTANT DE LA SCOP OU DE LA SCIC

NOM :

PRÉNOM :

FONCTION DU SIGNATAIRE :